

Principes de la philosophie du droit

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Principes de la philosophie du droit [Texte imprimé] / G. W. F. Hegel ; trad. de l'allemand par André Kaan ; préf. par Jean Hyppolite

Est une traduction de : Grundlinien der Philosophie des Rechts

Auteur(s) : Hegel, Georg Wilhelm Friedrich (1770-1831)

Autre(s) responsabilité(s) : Kaan, André

Editeur, producteur : [Paris] : Gallimard, 1989

Description matérielle : 380 p.

Collection : Collection Tel

ISBN : 9782070715312

Appartient à la collection : Collection Tel

Résumé ou extrait : Georg Wilhelm Friedrich Hegel (1770-1831), a dit Alain, est l'Aristote des temps modernes, le plus profond des penseurs et celui de tous qui a pesé le plus sur les destinées européennes . Les Principes de la philosophie du droit ont été publiés en 1821 à Berlin. Hegel a voulu réconcilier, écrit Jean Hyppolite, la subjectivité chrétienne infinie avec l'idéal de la cité antique, selon lequel l'Etat est pour le citoyen le but final de son monde. Il a voulu maintenir au sein de l'Etat le libéralisme bourgeois tut en affirmant que l'Etat était au-dessus de la société civile... Ces oppositions, celle du christianisme et de l'Etat terrestre, celle de l'homme privé et du citoyen, du monde économique et de l'Etat politique, sont encore nos oppositions.